

LE CODE DE LA ROUTE

I- Généralité :

1- Le **décret** du **28 novembre 1968** rend obligatoire l'enseignement du **Code de la Route** dans les établissements du **1er degré** et dans les classes du **1er cycle** du **second degré**.

2- **L'Enseignement théorique** comprend une **demi-heure** chaque **mois**, figurant dans l'horaire de l'enseignement moral et civique, et les exercices pratiques comprennent une demi-heure chaque mois figurant dans l'horaire de **l'éducation physique** et des **activités dirigées**.

• **Rappelons le code du piéton et le code du cycliste, ainsi que les règles que doivent observer tous les usagers de la route.**

1- Plus de **1 200 accidents** mortels **chaque année**.

2- **Piéton**. – Emprunter les paysages cloutés et traverser les **rues** avec prudence ; marcher sur les **trottoirs**, les bas-côtés des routes,

- surtout la nuit et les jours de **brouillard** ; ne pas traverser les **carrefours** en diagonale, ne pas abandonner de voitures d'enfants sur la **chaussée**.

3- **Cyclistes**. – Voici ce que les cyclistes doivent éviter :

- Traverser une route nationale sans avoir maqué un arrêt.
- Tourner à gauche sans avertir longuement.
- Suivre de trop près une automobile ou un camion aux freins puissants.
- Rouler à plusieurs de front.
- Rouler la nuit sans feu rouge très apparent.
- Se faufiler dans la cohue des automobiles pour gagner quelques minutes.

II- Conseils aux conducteurs des véhicules à moteurs :

1- Respecter le Code la Route qui a été créé, non pour gêner la circulation mais pour assurer un **débit** maximum avec une **sécurité** maximum.

Tout particulièrement :

2- Respecter la priorité : **26%** des accidents sont dus à l'inobservation de cette **règle**.

3- N'oubliez pas que le signal « Stop » n'est pas un signal de ralentissement, mais d'arrêt absolu.

4- Signalez vos manœuvres. N'effectuez jamais un changement de direction, ni de Dépassement, sans avertir les autres usagers et avoir vérifié que vous pouvez le faire sans **danger**.

Le dépassement est très certainement la manœuvre la plus délicate ; il est à l'origine des plus graves accidents, ceux notamment où **deux** véhicules entrent en **collision de front**.

5- Respecter les bandes jaunes. Une **bande continue**, de même qu'une **bande discontinue** doublée sur la droite d'une bande continue, ne se franchissent jamais.

N'oubliez pas également que la bande discontinue ne vous donne pas le droit de doubler, mais vous offre simplement la possibilité d'effectuer un dépassement après avoir pris les **précautions** habituelles.

III- Conseils. Conduisez prudemment :

1- Respecter le Code la Route n'est pas suffisant ; vous devez également conduire avec la pleine Conscience de vos **responsabilités**.

2- Restez maître de votre vitesse. Pensez que, dans les meilleures conditions, avec des **pneus**

Neufs et sur une route **antidérapante**, un véhicule lancé à **120 kms à l'heure** ne peut s'arrêter en moins de **100 mètres**, que cette distance est portée à plus de **200 mètres** si la chaussée est glissante.

3- Soyez attentifs : l'inattention est la plus importante cause d'accidents. N'oubliez pas qu'à **100 à l'heure**, vous parcourez **25 mètres à la seconde**.

4- Ne faites pas de trop longues étapes.

5- Attention aux bons repas ; l'ivresse au volant constitue un danger que nul n'ignore mais, ce que l'on sait moins, c'est que l'état d'**euphorie** qui suit un bon repas présente des dangers beaucoup plus graves parce que bien souvent méconnus.

6- Méfiez-vous de la mauvaise humeur qu'engendre la fatigue. Soyez **détendus** et **courtois**.

7- Ralentissez s'il pleut et tout particulièrement si la pluie tombe doucement et rend la chaussée glissante.

8- Votre véhicule doit être en parfait état. Ne partez que si les **organes de sécurité** fonctionnent correctement.

9- Vérifier en particulier :

- **les freins** : qui doivent être efficaces et avoir une action égale sur les **quatre roues** ;

- **les pneus** : des pneus lisses diminuent considérablement les possibilités de freinage et de tenue de route de votre voiture. Ils augmentent les risques d'éclatement ;

- **les amortisseurs** : la meilleure voiture tient mal la route si les amortisseurs sont fatigués.

10- Depuis le 1er avril 1959, les conducteurs de véhicules à moteur doivent être assurés contre les accidents aux tiers.